

Fiche d'Information programme „Erasmus+“

Approfondir sa pratique par un stage à l'étranger ?

Le programme "Erasmus+" a pour objectif d'encourager l'expérience pratique de part et d'autre de la frontière et la mobilité professionnelle en Europe, également par un soutien financier. Durant leur formation professionnelle initiale, les apprentis peuvent effectuer un stage de 1 à 5 mois sur une exploitation d'un pays européen. Les cours sont suivis dans une école professionnelle suisse. La procédure de qualification se déroule conformément aux directives du canton où le contrat d'apprentissage est signé.

Qui peut participer ?

Le programme Leonardo da Vinci est proposé aux apprentis en troisième année d'apprentissage d'agriculteur ou d'une profession des cultures spéciales. Les apprentis doivent avoir 18 ans minimum au moment du stage. Pour être admis dans le programme, les apprentis doivent disposer d'une recommandation de l'école professionnelle et de l'accord de l'entreprise formatrice de la troisième année d'apprentissage. Une moyenne des notes du bulletin du dernier semestre de 5.0 ou plus est recommandée.

Dans des circonstances exceptionnelles, un stage peut déjà avoir lieu en deuxième année d'apprentissage et à l'âge de 17 ans.

Où les stages peuvent-ils se dérouler ?

Des organisations partenaires d'Agripuls situées en Allemagne, au Danemark, en Hollande, en Irlande et en France sont disposées à placer des stagiaires. Les viticulteurs et les cavistes ont la possibilité d'effectuer un stage en Autriche durant les mois d'août à octobre. Des stages dans d'autres pays peuvent uniquement se faire grâce à des contacts personnels, l'apprenti doit organiser son stage lui-même.

Comment cela se passe-t-il concrètement ?

Ce sont les écoles professionnelles qui informent les apprentis et les formateurs de ce programme. Les apprentis intéressés doivent s'inscrire auprès de l'école, au moyen du formulaire de l'OrTra AgriAliForm. L'école transmet l'inscription à l'OrTra AgriAliForm. Celle-ci ou Agripuls prend contact avec l'apprenti afin de rechercher des exploitations appropriées et de procéder au placement. Un contrat de stage Leonardo da Vinci et un contrat avec l'exploitation à l'étranger sont signés. L'apprenti doit remettre d'autres documents, comme p.ex. une copie d'une pièce d'identité et un curriculum vitae.

A combien s'élève le montant du soutien financier ?

Les apprentis reçoivent un soutien financier qui comprend un montant de base et un supplément par semaine de stage. Le montant versé dépend du pays européen et de la durée du stage. Pour les frais de voyage, les apprentis reçoivent un forfait de CHF 500.-. Durant leur stage, les apprentis sont hébergés et nourris. Un salaire adapté aux conditions locales est en outre versé. Celui-ci remplace le salaire d'apprenti.

Les organisations partenaires perçoivent une taxe de placement, celle-ci est facturée aux participants directement par Agripuls.

Que doit faire l'apprenti ?

Les apprentis s'engagent à rester en contact avec la personne responsable en Suisse, soit l'école professionnelle et/ou l'OrTra AgriAliForm. En outre, ils doivent rédiger un ou deux rapports de stage qui font partie du dossier de formation. Ils doivent aussi établir un rapport final pour le programme Erasmus+ et fournir les justificatifs des frais de voyage.

Qui sont les partenaires ?

- L'école professionnelle informe les apprentis et délivre les recommandations.
- L'entreprise formatrice de la troisième année d'apprentissage doit donner son accord.
- Agripuls se charge des contacts avec les organisations partenaires à l'étranger et recherche une exploitation appropriée : www.agroimpuls.ch, tél. 056 462 51 44.
- L'OrTra AgriAliForm est l'organisation responsable du programme pour les professions du champ professionnel de l'agriculture et de ses professions: www.agri-job.ch, tél. 056 462 54 40.
- Ce projet est soutenu financièrement par Movetia, qui encourage l'échange, la mobilité et la coopération dans les domaines de l'éducation et de la formation continue ainsi que dans celui de l'animation jeunesse – en Suisse, en Europe et dans le reste du monde. www.movetia.ch